Accompagnement des collectivités sur la mise en place du tri à la source des biodéchets

Syndicat mixte d'étude pour l'élimination des déchets

Auteur :

32, boulevard Dupleix
29196 QUIMPER
Voir le site internet
Audrey Le Duigou
audrey.leduigou@symeed29.bzh

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, puis la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC, 2020) imposent aux collectivités une généralisation du tri à la source des biodéchets au 31/12/2023.

Dans son rôle de coordinateur territorial, le SYMEED29 s'est emparé du sujet et a renforcé son accompagnement des collectivités finistériennes dans le but de les interpeller et de leur fournir tous les éléments nécessaires à leur prise de décision.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Informer et former les élu-es
- Informer les agents des collectivités sur les aspects réglementaires, les solutions techniques et les opportinutés de financement ADEME
- Mener les collectivités vers la réalisation d'une étude de faisabilité

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

4 webinaires

Ces rencontres numériques proposées entre décembre 2020 et avril 2021 ont été suivies par de nombreuses collectivités finistériennes (agents et élu-es), mais également des autres départements bretons. Elles nous ont permis d’aborder les aspects réglementaires du tri à la source des biodéchets, tant sur la collecte que le traitement, de découvrir les solutions techniques existantes et d’écouter les témoignages de nombreuses collectivités et associations qui œuvrent déjà en ce sens. Ces webinaires sont toujours disponibles en replay.

Des visites de terrain

En complément, 5 journées de visites ont été proposées aux collectivités afin de rencontrer les acteurs intervenus en webinaire et de découvrir la mise en œuvre concrète sur le terrain :

- Collecte en apport volontaire et méthanisation au SITTOMMI,
- Compostage collectif à Brest Métropole,
- Plan communal de compostage et compostage collectif à Morlaix Communauté,
- Collecte en porte à porte et plateforme de compostage au SMICTOM du Pays de Vilaine,
- Collecte en porte à porte à Lorient Agglomération (à venir en 2022).

Un guide et des fiches pratiques

Outil synthétique destiné aux élu-es et directeur-rices d'EPCI, ce guide permet d'avoir une vision d'ensemble sur le tri à la source des biodéchets, de connaître les différentes solutions et les facteurs de réussite pour atteindre les objectifs réglementaires. Il reprend ainsi les enseignements issus des webinaires et des recherches effectuées par le SYMEED29.

Une formation pour les élu-es

Les élu-es du Finistère ont pu bénéficier en juin 2020 de la formation ADEME sur la mise en place du tri à la source des biodéchets sur leur territoire. Une 15aine étaient présents.

Planning

- Décembre 2020 : Webinaire n°1
- Janvier 2021 : Webinaire n°2
- Février 2021 : Webinaire n°3
- Mars 2021 : Webinaire n°4
- Mai 2021 : Réunion du réseau des agents des collectivités finistériennes
- Juin 2021 : Formation des élu-es
- Septembre 2021 : Visite de sites n°1
- Octobre 2021 : Visite de sites n°2
- Novembre 2021 : Visite de sites n°3
- Décembre 2021 : Visite de sites n°4 + Sortie du guide biodéchets
- Mars 2022 : Visite de sites n°5
- Avril 2022 : Réunion du réseau des agents des collectivités finistériennes

Moyens humains

1 chargée de mission prévention des déchets du SYMEED29

1 chargée de communication du SYMEED29 (pour création du guide)

Moyens financiers

2 800 € au total :

- Impression des guides
- Location de salles
- Prise en charge du déjeuner lors des visites

Partenaires mobilisés

- ADEME
- Réseau Compost Plus
- Réseau Compost Citoyen
- Intervenants des webinaires

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- 50 auditeurs à chaque webinaire
- 20 à 30 participants à chaque visite
- 5 collectivités finistériennes ont répondu à l'appel à projet de l'ADEME pour réaliser une étude de faisabilité en 2021
- 2 autres se lanceront en 2022

Difficultés rencontrées

Ce qui, aujourd'hui, freine les collectivités :

- Manque de volonté politique,
- D’autres sujets prioritaires mobilisent tous les moyens humains des services (mise aux normes et évolution des déchèteries, conteneurisation de la collecte sélective, déploiement de la redevance incitative),
- Manque d’exutoires envisageables pour déployer la collecte des biodéchets,
- Forts coûts d’investissement.

Mots clés

TRI A LA SOURCE | VALORISATION ORGANIQUE | COMPOSTAGE | POINT D'APPORT VOLONTAIRE | COLLECTIVITES LOCALES | COMPOSTAGE PARTAGE | GESTION DE PROXIMITE | BIODECHET

Dernière actualisation

Contact ADEME

Février 2022
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Pierre-Marie ROUSSEAU
pierre-marie.rousseau@ademe.fr
Direction régionale Bretagne